

Apiculture 101

La prévision des colonies à l'hivernage avec une ou deux hausses

par Nicolas Tremblay

Sous nos conditions météorologiques, afin d'obtenir de bons résultats à l'hivernage, la préparation adéquate des colonies est essentielle. Tout est une question de planification. Aussi, certaines opérations peuvent déjà être effectuées au cours de l'été en prévision de cette période.

Pour commencer, il faudra prendre la décision d'hiverner les ruches sur une hausse à couvain ou sur deux. Certains apiculteurs situés dans le sud-ouest de la province obtiennent de bons résultats avec l'hivernage à deux hausses. Par contre, ailleurs au Québec, l'hivernage des ruches sur une hausse est la méthode qui démontre en général les meilleurs résultats.

Pour l'hivernage des ruches à deux hausses à couvain, celles-ci doivent être suffisamment fortes pour passer l'hiver. C'est vers la fin août/début septembre que cela pourra être déterminé. À ce moment, les colonies populeuses doivent contenir dans les deux chambres à couvain un total de neuf à dix cadres de couvain. Pendant la période froide, les abeilles resteront grappées, il faut alors qu'elles soient en assez grand nombre dans la colonie pour être aptes à se déplacer dans les deux hausses. Si la colonie n'est pas suffisamment forte au moment de l'hivernage, il sera alors fréquent de voir au printemps suivant des colonies mortes de faim dans la hausse du haut, alors que la première contient toujours des réserves. Aussi, il sera plus difficile pour ces colonies de contrôler l'humidité à l'intérieur de la ruche pendant l'hiver, ce qui peut causer de la moisissure dans le bas des cadres de la première hausse au printemps suivant ; les abeilles n'ayant pas été aptes à contrôler l'environnement intérieur de la ruche de façon efficace. Par contre, dans certains cas, la technique d'emballage des ruches peut aussi être en cause.

Pour l'hivernage une ruche à une hausse, il faut un minimum de cinq à six cadres de couvain vers la fin août/début septembre. Pour cela, il faudra s'assurer de descendre la reine dans la hausse du bas. Si nous attendons le début de septembre pour effectuer cette opération, lorsque la reine est toujours productive et que le temps des récoltes est arrivé, nous aurons alors un nombre trop élevé de cadres de couvain dans la ruche. C'est donc souvent ce qui pousse les apiculteurs à hiverner leurs ruches sur deux hausses. La solution pour prévenir cette situation est de descendre la reine dans la première hausse au moins deux à trois semaines avant la récolte. À ce moment, les cadres de couvain de trop pourront être placés au-dessus du garde-reine lorsque viendra le moment de la récolte, le couvain aura alors éclos. Les cadres à miel emmagasinés dans cette hausse pourront aussi être montés au-dessus du garde-reine et pourront alors être remplacés par des cadres bâtis. L'objectif étant d'avoir cinq ou six cadres de couvain avec un ou deux cadres de pollen, tout en laissant le moins de miel possible dans la première hausse.

Voici quelques techniques afin de descendre la reine dans la première hausse :

- Inspecter les hausses à couvain, trouver la reine et la descendre dans la première hausse. Cette méthode est précise, mais souvent assez longue lorsque l'apiculteur possède plusieurs ruches.

Apiculture 101

- Secouer les cadres d'abeilles de la deuxième hausse à couvain dans la première, ou à l'entrée de la ruche, lorsque la température le permet. Cette méthode est rapide, mais elle est drastique et beaucoup plus stressante pour la colonie. De plus, il est possible de perdre la reine.
- Isoler chacune des deux chambres à couvain avec un garde-reine. Attendre une semaine, puis revenir inspecter la ruche afin de découvrir dans laquelle des deux hausses se trouve la ponte. Si la ponte s'effectue dans la première hausse, le garde-reine qui se trouve entre la deuxième et la troisième hausse peut alors être retiré. Si la ponte s'effectue dans la deuxième hausse, la deuxième hausse est alors déplacée à la place de la première tout en y laissant le garde-reine. Les hausses restantes sont remplacées par la suite. Ceci est une méthode efficace, peu stressante, mais qui demande de plus d'équipement.

Quelques semaines plus tard, au moment de la récolte, il est alors possible que les abeilles aient entreposé du miel dans la chambre à couvain. Il faut alors s'assurer qu'il y en ait le moins possible. Au besoin, il faut retirer les cadres complets de miel sans couvain et les remplacer par des cadres bâtis vides. Par la suite, commencer rapidement le nourrissage automnal afin de ne pas laisser les ruches sans réserve. En nourrissant, la ponte sera ainsi bloquée, le couvain alors présent dans la colonie constituera les abeilles qui devront survivre à l'hiver. Plus la quantité de couvains sera importante, meilleur sera l'hivernage.

Certaines années, il pourrait être tentant d'étirer la saison en repoussant la récolte, mais cela n'est pas nécessairement une chose à faire. Premièrement, au moment où les populations de varroas explosent, les traitements automnaux sont alors repoussés. Deuxièmement, il ne faut pas que les abeilles d'hiver s'épuisent à récolter. Troisièmement, les colonies pourraient tomber en disette dans l'attente du nourrissage. En fait, il faut que les abeilles soient en bonne santé et qu'elles aient le temps de bien maturer le sirop avant l'arrivée de l'hiver.

Pour les apiculteurs situés au nord de la province, il faut penser à entreprendre la séquence récolte/nourrissage/traitement dès la fin août. Pour ceux situés au sud-ouest, la séquence peut attendre jusqu'à la mi-septembre.

Pour bien survivre à l'hiver, les abeilles doivent être en bonne santé. Il ne faut surtout pas sous-estimer l'importance d'effectuer ces opérations au bon moment. Cela peut faire toute la différence au succès de l'hivernage. Des années d'utilisation de cette séquence par des apiculteurs d'expériences ont prouvé son efficacité lors de l'hivernage des colonies au Québec.

Nicolas Tremblay est agronome, conseiller apicole provincial, rattaché au Centre de recherche en sciences animales de Deschambault (CRSAD) conseilsapi@crsad.qc.ca